



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Concours des maisons fleuries

Après la dissolution de l'association de l'Office de Tourisme jusque-là, délégataire de l'organisation du concours des maisons fleuries, la ville de Montmorillon met en place un **comité de fleurissement** dont la mission est d'assurer le déroulement de cette traditionnelle compétition.

Ce comité est aujourd'hui composé de 8 personnes : des élus, le responsable du service Espaces Verts de la Ville et des anciens membres de l'association de l'Office de Tourisme.

**50 participants** en 2016 mais cette année, le but est de communiquer davantage sur ce concours pour toucher de nouveaux habitants. Une initiative privée qui participe activement à la politique de fleurissement de la ville labellisée 3 fleurs depuis 2015.

#### Catégories :

- Maison avec jardin fleuri
- Maison avec cours fleuries
- Maison avec décor sur la voie publique
- Maison avec balcon ou terrasse fleuris
- Maison avec fenêtres ou murs fleuris
- Maison avec murs de clôture fleuris
- Commerce avec façade ou devanture fleuries
- Hôpital
- Ferme fleurie
- Camping

Le nombre de catégories jugé trop important par le comité va être réduit en rassemblant certaines d'entre elles.

Le jury peut présenter les premiers prix d'une catégorie au concours départemental.

Pour 2018, une nouvelle catégorie est envisagée « **fleurissement des trottoirs** » suite à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

#### Planning :

- **Inscriptions jusqu'au 24 juin**
- Prise de photos début juillet
- Remise des prix en novembre

#### Service Communication